

Domaine spécialisé Armes, explosifs et commerce
 Case postale
 3001 Berne
 +41 31 638 60 60
 www.police.be.ch

Liste des armes pour collectionneurs d'armes à feu interdites (art. 28e LArm)

Ce formulaire doit être rempli à partir du 15.08.2019 lors de la première demande d'octroi d'une autorisation exceptionnelle selon la nouvelle législation et joint à la demande correspondante. Le formulaire ne devra par la suite être transmis que sur demande de l'autorité compétente.

Information personnelles											
Nom			Prénom(s)								
Date de naissance		Adresse (Rue, N°, NPA, Localité)									
Liste des armes à feu en votre possession selon l'article 5 alinéa 1 de la loi sur les armes											
Type d'arme	Marque	Modèle	Calibre	N° de série	Categories						
					1	2	3	4	5	6	
Exemple: Fusil d'assaut	SIG	57	7.5x55	A654321	x						
Catégories											
<ol style="list-style-type: none"> Arme à feu automatique transformée en arme à feu semi-automatique ou ses éléments essentiels (art. 5 al. 1 let. b LArm). Arme à feu semi-automatique à percussion centrale, équipée d'un chargeur de grande capacité (art. 5 al. 1 let. c LArm). Arme à feu à épauler semi-automatique pouvant être raccourcie à moins de 60 cm sans qu'elle perde sa fonctionnalité (art. 5 al. 1 let. d LArm). Arme à feu automatique ou lanceur militaire (art. 5 al. 1 let. a LArm). Arme à feu imitant un objet d'usage courant (art. 5 al. 1 let. e LArm). Lance-grenades (art. 5 al. 1 let. f LArm). 											
Confirmation/signature											
Je confirme d'être le/la propriétaire légitime des armes mentionnées.											
Lieu, date						Signature requérant(e)					

À transmettre à: en annexe à la demande d'octroi d'une autorisation exceptionnelle